



Vente à distance et date d'effet d'adhésion

Par **lilipuce20**, le **23/07/2014** à **14:22**

Bonjour,

Suite à un démarchage téléphonique pour une assurance animal,j'ai souscrit à un contrat et signé celui ci électroniquement le 15 juillet 2014,j'ai reçu mon contrat le 18, après une petite lecture je regrette cet achat et souhaiterai me rétracter,mais sur le contrat figure le 01/07/2014 comme date d'effet ,c'est à dire 15 jours avant ma signature électronique e,je n'ai jamais fait cette demande,puis je me rétracter? quelle date prévaut?

Merci d'avance pour votre aide